

342

Vol. 51, No 2 - Avril 2025

JOURNAL

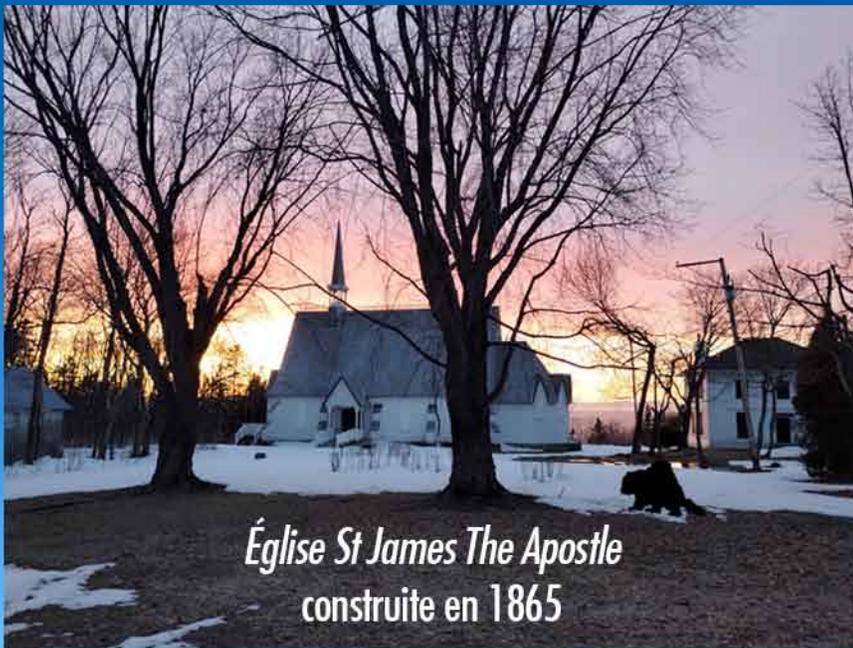
Epik *Cacouna*



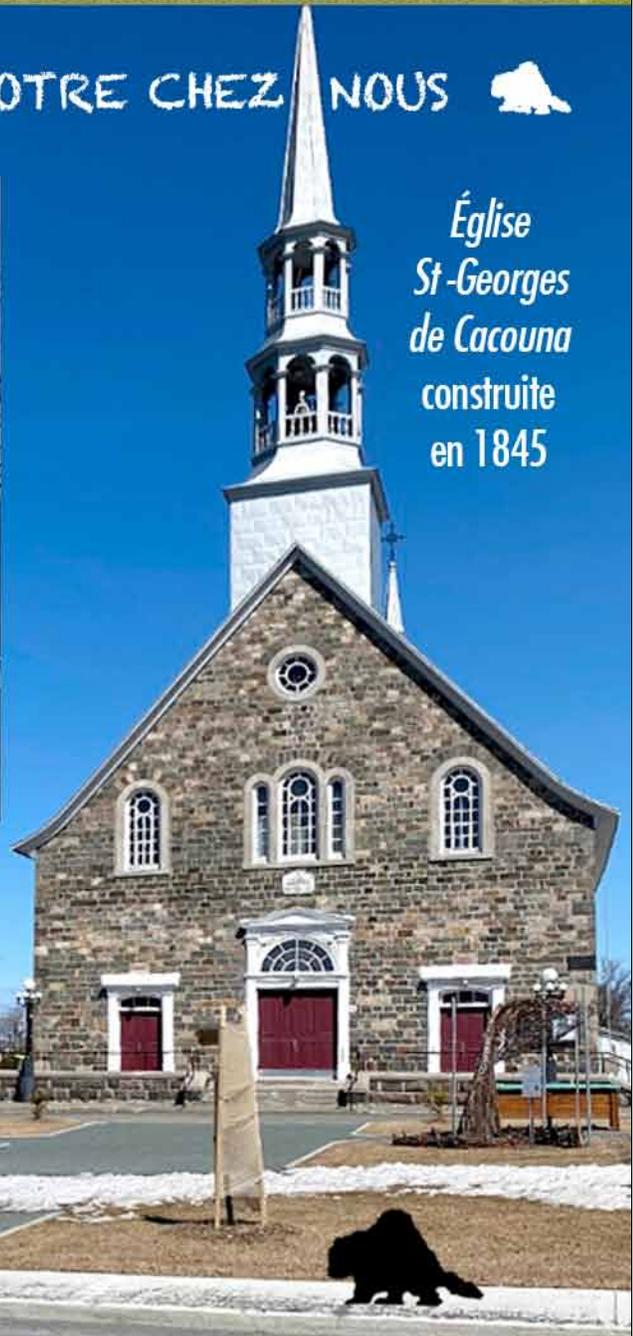
KAGWANAK

ACTUALITÉS

2025 - FAIRE DE CACOUNA NOTRE CHEZ NOUS



Église St James The Apostle
construite en 1865



Église
St-Georges
de Cacouna
construite
en 1845

Chronique du 350 +
p.4

FONDS RÉGION & RURALITÉ
150 000 \$ AU MARCHÉ DESBIENS

p.5

Mot de la Mairesse +
2025 BIEN AMORCÉE
p.13-16

magahamok PUB WOLASTOQEQ
OUVERTURE EN JUIN

p.18

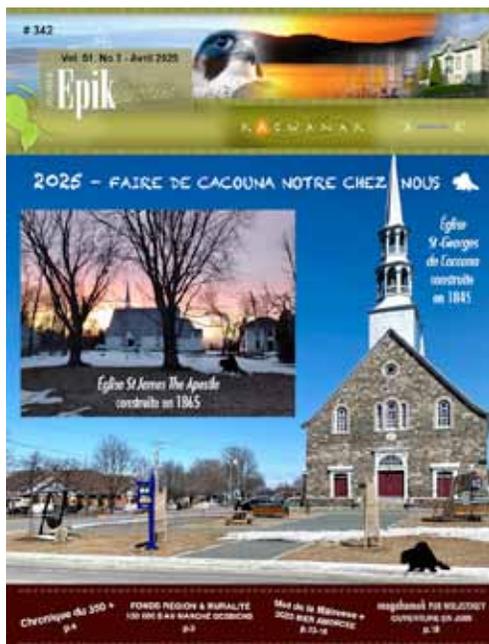
sommaire

Vol. 51, no 2 - Avril 2025

- 3 édito: pourquoi 350+ ET 200 ...
- 4 chronique du 350^e
- 5 société portuaire / marché desbiens
- 6 projet logements/folidéco/boulangerie
- 7 biblio printemps
- 8 amis aînés/cac.en concerts/160 ans St J.
- 9 fabrique / c.i.p. en cueillette
- 10 oiseau migr. / pérégr. infirmière
- 11 échos de la nature / chr. orientation
- 12 loisirs
- 13-16 mot mairesse + infos mun.-mrc
- 17 chron. jurid. *nouv. régime union par.*
- 18 pnww
- 19 babillard - annonces importantes
- 20 corpo dével. - chron.17-04

+

4 pages centrales - cahier des services
version papier pour distribution locale



1975 - 2000 ... 2025

Faire de Cacouna notre CHEZ-NOUS ...

Il y a 50 ans et 25 ans, les Fêtes du 150^e et 175^e ont été pour les Cacounois-es une occasion privilégiée d'approfondir notre propre histoire. C'est encore vrai pour les Fêtes 2025 où nous célébrerons notre 200^e (fondation canonique). Et partageant notre «Vivre Ensemble» avec la communauté anglophone, on fêtera chez nous, cette année, les 160 ans de la construction de l'Église St James et les 180 ans de celle de l'Église St-Georges.

Photos: Yvan Roy

à la une

CHRONIQUE DU 350^E
p.4

FONDS RÉGION & RURALITÉ
150 000\$ AU MARCHÉ DESBIENS
p.5

magahamok PUB WOLASTOQEY
NOUVEAU NOM DU Resto Pub d'Antan
OUVERTURE EN JUIN
p.18

MOT DE LA MAIRESSE +
UNE ANNÉE 2025 BIEN AMORCÉE
p.13-16

PARUTIONS À VENIR

1^{ère} date: limite réception matériel
2^e date: distribution

- #343 - JUIN 12 / 19
- #344 - SEP 4 / 11
- #345 - OCT 23 / 30
- #346 - DEC 11 / 18



ÉDITIONS



20 \$

25 \$

15 \$



NOS PUBLICATIONS SONT DISPONIBLES
MARCHÉ DESBIENS & FILLES, BOUTIQUE FOLIDÉCO
BOULANGERIE CACOUNA, BUREAU MUNICIPAL,
LIBR. DE RIV-DU-LOUP ou DIRECTEMENT DE L'ÉDITEUR :
(site web en refonte) Courriel: epik@videotron.ca

VOYEZ, EN PAGE 4,
COMMENT VOUS AUSSI
POUVEZ COLLABORER AUX FÊTES 2025
PROCHAINE PARUTION 19 JUIN

Journal EPIK de Cacouna

- **JOURNAL EPIK DE CACOUNA** (site web en refonte)
C.P. 2025, Cacouna, G0L 1G0, QC - epik@videotron.ca
 - **TIRAGE**: 1060 exemplaires, 6 fois /an
 - **DISTRIBUTION**:
Cacouna (GRATUIT). Abonnement extérieur (14\$/ an).
 - **MEMBERSHIP**: 5\$ + / an - Campagne de soutien de nov. à mars
 - **PUBLICITÉ LOCALE**: CARTE PROF.: 84\$/ an (2025 +)
AU NUMÉRO: PAGE COMPLÈTE: 140\$
1/2: 70\$ - 1/4: 35\$
- Contactez Yvan Roy Tél. 418 862-3061 - laissez un message
ou courriel epik@videotron.ca

- **CONSEIL D'ADMINISTRATION**:
Yvan Roy, prés. coord. Marielle Perron, v. prés. Christine Belliveau sec.
- **DÉPOT LÉGAL**: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada
ISSN 0836-8848. Envoi de publication canadienne - no 488216.
- **POLITIQUE D'INFORMATION**:
Le journal EPIK appartient à la population cacounoise et chacun/ chacune peut y participer et s'y exprimer librement par des opinions, chroniques, compte rendus, nouvelles, etc.
La rédaction se réserve le droit de corriger le français, pour une meilleure lecture ou compréhension, et de refuser ou de faire modifier tout article qui ne respecte pas l'éthique et les objectifs du journal.

L'EPIK est membre de ...



ÉDITO :

1673 ... 1825 ... 2025

POURQUOI 350+ et/ou 200 ?



Ivan Roy

Joyeuses
Pâques

En 1673, il y a 352 ans, la seigneurie LeParc, les terres que nous occupons aujourd'hui, était concédée au sieur Daulier DuParc, qui ne s'en occupa aucunement. «Le fief fut ensuite racheté par Charles Aubert de la Chesnaye, propriétaire de la seigneurie de la rivière du Loup. En 1721, on ne dénombre aucun habitant dans le fief LeParc... La seigneurie fut longtemps inhabitée. (...)

«L'amorce de la colonisation débuta réellement en 1765 avec l'établissement des Acadiens. Ils défrichèrent les terres en face de la presqu'île (aujourd'hui Gros-Cacouna) en bordure des marais. Des pêcheurs, navigateurs et agriculteurs, pour la plupart des paroisses en amont, vinrent les rejoindre.»

En 1825, il y a 200 ans, la paroisse Saint-Georges-de-Cacouna, avec ses 1096 habitants et ses 184 maisons, est érigée canoniquement. La lecture du tableau qui suit, tiré de *Découvrir Cacouna, par Lynda Dionne et Georges Pelletier, Éditions EPIK 2008*, vous permettra de découvrir les principaux jalons de l'occupation de notre territoire avant 1900.

Bonnes découvertes!

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

Début de la seigneurie

Concession, au sieur André Daulier DuParc, d'une seigneurie bientôt connue sous le nom de LeParc.	{ 1673 }
Agrandissement de la seigneurie vers l'Isle Verte.	{ 1689 }
Selon le rapport du procureur-général Benoit-Mathieu Collet, on ne dénombre aucun habitant dans le fief LeParc.	{ 1721 }

Début de la colonisation

Arrivée des Acadiens (Saindon, Bergeron, etc.) qui fuyaient la déportation.	{ 1758 }
Le petit moulin à farine du seigneur James Murray dessert les 45 censitaires du premier rang en bordure du fleuve.	{ 1786 }
Permission accordée par l'évêque de Québec d'utiliser la maison de Jean Saindon (fils de Michel) comme chapelle.	{ 1789 }
Construction du premier chemin, le long du fleuve (chemin Royal).	{ 1798 }
Acquisition de la seigneurie par Alexandre Fraser (fils de Malcolm.)	{ 1802 }
Malcolm Fraser demande à l'évêque J. Octave Plessis que Cacouna soit placé sous le patronage de saint Georges, patron de l'Angleterre.	{ 1809 }
Choix de l'emplacement de l'église et tracé de la ligne de démarcation entre les paroisses Saint-Patrice et Saint-Georges-de-Cacouna.	{ 1810 }
Bénédiction de la chapelle et du cimetière, lors de la première messe.	{ 1810 }
Construction du premier presbytère.	{ 1813 }
Bénédiction de la première cloche, don d'Alexandre Fraser.	{ 1820 }
Érection canonique de la paroisse Saint-Georges-de-Cacouna (1 096 habitants/184 maisons), qui englobait le territoire de Saint-Arsène.	{ 1825 }
Érection civile de la paroisse Saint-Georges-de-Cacouna. Début de la construction du presbytère de pierres.	{ 1835 }
Construction de l'école modèle et de la salle « publique ».	{ 1838 }
Ouverture des routes de l'Église et du Port.	{ 1839 }

Cacouna, « place d'eau »

Bénédiction de la pierre angulaire de l'église actuelle.	{ 1845 }
Amendement de la charte de la municipalité de la paroisse Saint-Georges-de-Cacouna pour la création de la paroisse Saint-Arsène.	
Abraham Pelletier annonce que la <i>Maison de bains à Kakouna</i> est prête à accueillir les malades.	{ 1846 }
Érection canonique de la paroisse de Saint-Arsène.	

Cacouna, station balnéaire

Ouverture du <i>Kelly's Hotel</i> , dans la maison du docteur Georges Larue, au cœur du village.	{ 1850 }
1 488 habitants/180 maisons (premier et deuxième rangs). Près de 600 visiteurs passent l'été à Cacouna.	{ 1851 }
Construction du premier hôtel, par le marchand Benjamin Dionne. John Kelly, locataire, ouvre en 1853 le <i>St. George's Hotel</i> qui deviendra le <i>Mansion House</i> en 1872, après avoir été le <i>Jean's hotel</i> , pendant une dizaine d'années.	{ 1852 }
Fondation de la paroisse de Saint-Modeste.	{ 1856 }
Construction du couvent des sœurs de la Charité.	{ 1857 }

Cacouna, lieu de villégiature

Construction du <i>St. George's Hotel</i> que l'hôtelier Hugh O'Neill ouvrit en 1863. Rebaptisé le <i>St. Lawrence Hall</i> en 1867, l'établissement sera agrandi à deux reprises, en 1869 et 1870.	{ 1862 }
52 maisons du village sont louées pour l'été.	
William M. Molson fait construire la première villa de Cacouna.	{ 1863 }
Construction d'une église pour la communauté canadienne-anglaise. Le bâtiment sera consacré en 1871 et dédié à <i>St. James the Apostle</i> .	{ 1865 }
Séparation et érection civile de la municipalité du village de Saint-Georges-de-Cacouna.	{ 1869 }
Construction de l'église presbytérienne <i>St. Andrew</i> .	{ 1872 }
Ouverture de la gare du chemin de fer <i>Intercolonial</i> .	
Formation de la paroisse Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.	{ 1874 }
Le gouvernement fédéral achète à Cacouna un terrain sur lequel il aménage une réserve pour les Malécites.	{ 1891 }
Début des travaux de construction d'un quai à la Fontaine Claire.	



Ouf ... nous sommes à moins de trois (3) mois de ce grand moment de notre histoire ...
Chers Cacounois, le compte à rebours est commencé !

Les membres du comité organisateur, ainsi que ceux des sous-comités s'y rattachant, s'affairent et déploient actuellement beaucoup d'efforts pour la mise en œuvre d'activités, chacun de leur côté, pour ensuite faire une mise en commun qui a lieu, jusqu'à ce jour, une fois par mois, afin de garder le cap et de suivre notre plan de match dont nous nous sommes dotés. Que l'on parle du sous-comité « Évènements », celui des « Repas/Bar », celui de la « Parade », celui du « Vieux théâtre », celui « de la « Célébration religieuse qui sera célébrée par Monseigneur Grondin », celui du « Marketing/Communication », pour ne nommer qu'eux, tous n'ont qu'un seul but : *Que ces Fêtes soient une période de réjouissance collective et surtout que les cacounois et invités en repartent avec de beaux souvenirs impérissables.*



Actuellement, nous avons mis en vente différents articles promotionnels à l'effigie des Fêtes, dont nos porte-clés (5\$), des coroplastes pour décorer maisons/commerces/entreprises (20\$), sans oublier notre bière, *La Patrimoine*, une blanche, qui se vend comme des p'tits pains chauds au Marché Desbiens et Filles. D'ailleurs, nous avons dû retourner, dernièrement, en production puisque nos inventaires étaient épuisés. Elle est tout simplement délicieuse et est brassée avec des ingrédients bien d'chez-nous, c'est-à-dire de l'églantier et du poivre des dunes. Des coupons « Forfait repas » seront mis en vente au début du mois de mai en même temps que nous vous dévoilerons notre belle programmation.

Encore une fois, nous remercions le Comité Amis des aînés et sa présidente, Danielle Gagné, également membre du Comité organisateur des Fêtes, qui, une fois par mois, remettent les recettes ramassées de la

soirée bingo dans la caisse des Fêtes. Même s'il cosigne cet article avec moi, j'aimerais remercier également le Président de notre Comité organisateur qui anime, d'une main de maître, cette soirée Bingo et qui nous fait passer une très belle soirée!

Nous tenons à remercier aussi toutes les entreprises cacounoises et de la région environnante qui participent au futur succès de nos Fêtes, et ce en s'y impliquant financièrement, que ce soit directement ou indirectement en services. Merci infiniment.

Pour conclure, nous invitons celles et ceux qui aimeraient être bénévoles à l'une ou l'autre des activités des Fêtes qui, nous le répétons, se dérouleront à compter du mercredi 2 juillet en soirée avec un super bingo pour se terminer le dimanche suivant, le 6 juillet avec une belle parade qui compte, jusqu'à maintenant, plus d'une quarantaine de tracteurs, autos de collection, chars etc. Différents groupes assureront de la musique tout le long du parcours qui se fera sur la Patrimoine, sur un tronçon d'environ 2 kilomètres.

Surveillez la sortie de notre programmation au début du mois de mai! N'oubliez pas de vous procurer votre coroplaste pour décorer votre maison/commerce/entreprise afin que le village soit festif & coloré!

Merci à tous les membres bénévoles des divers comités des Fêtes! Merci de votre engagement, de votre créativité et de votre contribution tellement appréciée.

Suzanne, Mairesse et René Michel, Président du Comité des Fêtes



OPÉRATION NETTOYAGE POUSSIÈRE DE SEL PROVENANT DU PORT DE GROS-CACOUNA

À la suite de l'incident survenu lors du déchargement d'une cargaison de sel entre les 8 et 9 janvier 2025 au port de Gros-Cacouna, la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie (SPBSG) en collaboration avec les entreprises impliquées est à retenir les services d'une firme spécialisée pour effectuer le nettoyage des résidences touchées.

Cette opération se déroulera dans les prochaines semaines, dès que les conditions de beau temps seront de retour.

Les citoyens touchés n'ayant pas encore signalé avoir subi des désagréments suivant ce déchargement ont jusqu'au 1^{er} mai 2025 pour le faire en écrivant à l'adresse courriel suivante : communautes@qsl.com.

La Société devrait recevoir prochainement, de la part des compagnies impliquées dans cet incident, un plan d'action afin d'éviter qu'un tel événement ne se reproduise.

La Société se fait un point d'honneur d'agir en bon voisin et souhaite également s'assurer de traiter toute situation anormale avec la plus grande diligence.

Nous restons à votre disposition pour toute question.

Les citoyens sont invités à communiquer avec la SPBSG par courriel à info@spsbg.com

À PROPOS DE LA SOCIÉTÉ PORTUAIRE DU BAS-SAINT-LAURENT ET DE LA GASPÉSIE

Le Gouvernement du Québec est propriétaire des ports de Gros-Cacouna, de Rimouski, de Matane et de Gaspé. Ces ports jouent un rôle stratégique dans le développement commercial et économique régional.

La Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie a le mandat d'assurer l'exploitation, l'entretien, les travaux d'immobilisation et le développement des ports.



Aujourd'hui était une journée bien spéciale pour votre épicerie !

Nous avons reçu la visite de la députée Amélie Dionne qui a choisi notre entreprise pour faire l'annonce de l'octroi d'une belle subvention pour plusieurs entreprises de proximité qui ont déposé un projet, dont Marché Desbiens et Filles !

Fonds régions et ruralité – Volet Commerces de proximité Le gouvernement du Québec accorde plus de 468 000 \$ pour soutenir des commerces de proximité dans Rivière-du-Loup - Témiscouata

Québec, le 31 mars 2025. – Au nom de la ministre des Affaires municipales, Mme Andrée Laforest, la députée de Rivière-du-Loup-Témiscouata (incluant Les Basques) Amélie Dionne, annonce que 4 projets de commerces de proximité seront soutenus dans la circonscription pour un total de 468 750 \$.

Nom de l'organisme	Titre du projet	Municipalité	Montant
Corporation de Développement de Lac-des-Aigles	Station d'essence autonome à Lac-des-Aigles.	Lac-des-Aigles	150 000 \$
Marché des Îles	Bonification du service de traiteur.	L'Isle-Verte	150 000 \$
Unoria coopérative	Construction d'une dalle de béton à l'entrée de l'entrepôt actuel.	Saint-Jean-de-Dieu	18 750 \$
Marché Desbiens et Filles	Maintien et amélioration du bâtiment, des équipements, de la sécurité du public et de l'expérience client.	Cacouna	150 000 \$



Remplacer les réfrigérateurs. Rénover le bâtiment (plomberie et électricité), les planchers et leur recouvrement.

« Le développement régional et la vitalité de nos municipalités font partie de mes priorités depuis le jour un de mon élection. Je salue l'investissement de notre Gouvernement qui permettra à quatre projets de notre circonscription de contribuer à dynamiser nos milieux ruraux tout en garantissant l'accès aux services essentiels pour nos citoyens. Ce soutien est fondamental pour l'attractivité de notre circonscription et je félicite tous les acteurs impliqués dans la réalisation de ces quatre projets retenus. »

Amélie Dionne, députée de Rivière-du-Loup - Témiscouata (incluant Les Basques)

Faits saillants :

- Répartis à travers le Québec, les projets soutenus dans le cadre du volet Commerces de proximité du FRR visent à permettre aux communautés d'avoir accès à des produits répondant à leurs besoins quotidiens, comme des aliments, des biens de consommation courante, du carburant ou encore des matériaux de construction.
- Un deuxième appel de projets pour le volet Commerces de proximité du FRR est actuellement en cours, et se termine le 2 mai prochain. Il s'adresse aux entreprises à but lucratif ou sans but lucratif, incluant les entreprises privées et d'économie sociale.
- Pour obtenir plus d'information sur les appels de projets et sur les modalités du programme, rendez-vous sur la [page du volet Commerces de proximité](#).

**Le point sur l'opposition citoyenne
au projet de construction
de deux bâtiments de 6 logements
à l'entrée du village, au 510 rue de l'Église.**

NDLR : Ce projet de construction ayant récemment suscité une assez forte réaction quant à sa localisation et au nombre de dérogations nécessaires pour le réaliser, et attendu que d'autres étapes sont prévues dans ce dossier d'ici notre prochaine parution du 20 juin, nous trouvons important de présenter maintenant un résumé de la situation, à quelques heures de l'impression de cette édition. Yvan Roy, réd.

Le projet consiste en 2 bâtiments de 6 logements de 44pi x 52pi x 33 pieds de haut (3 étages) sur un terrain résidentiel de 100x180 pieds qui appartient à la municipalité. Pour ce faire, il a été nécessaire de demander 8 dérogations totales aux règlements d'urbanisme dont : mettre deux bâtiments au lieu d'un seul, diminuer les marges de recul avant et arrière de moitié, la hauteur maximale des bâtiments qui excèdent d'un étage, etc. Ce projet fait qu'un des bâtiments serait à seulement 12 pieds de la rue de l'Église et très près des voisins.

À la suite de la séance d'information du 31 mars dernier, la municipalité a émis un avis pour les demandes d'ouverture de registre pouvant mener à un référendum sur les 5 dérogations principales demandées pour le projet. Ce sont 49 signatures qui ont été recueillies en 2 jours.

Les gens sont d'avis que c'est inacceptable de placer un bâtiment aussi moderne et imposant, aussi près de la rue et des voisins, en plus d'être dans une zone où toutes les maisons existantes sont beaucoup plus modestes. **La grande majorité des 49 signataires sont d'accord pour un bâtiment de 6 logements au centre du terrain. Quelques personnes sont toutefois contre le projet dans son entièreté.**

La municipalité a confirmé qu'il y aura une ouverture de registre officiel lorsque le conseil aura adopté la résolution. Alors un avis sera émis pour que les personnes habitant les zones concernées et désirant signer le registre puissent se présenter lors d'une unique journée. **S'il y a un minimum de 20 signatures et qu'une majorité de signataires ont voté pour aller en référendum, le conseil municipal aura alors le choix de déclencher le référendum accessible pour tous les Cacounois ou de simplement retirer le projet et demander aux entrepreneurs de soumettre un nouveau projet en tenant compte de l'acceptabilité sociale.**

À NOTER: Un suivi sera fait sur les prochaines étapes via le **groupe Facebook Entraide Cacouna.**

❤️ **Boutique cadeaux** ❤️



Réouverture le 1er mai de 11h à 17h

**792 Du Patrimoine
Cacouna, Qc
418-605-9800**

On a hâte de vous revoir !!

Horaire du jeudi au dimanche de 11h à 17h
www.folideco.com



BRAVO! RACINES BOULANGERIE FERMIERE

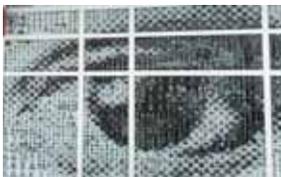
4ème année consécutive que nous sommes nominés, cette fois-ci dans la catégorie artisan.e.s de l'année. 🍷
Avec une ribambelle de gourmandises dans cette catégorie, en plus des humains derrière toutes ces belles entreprises. Je suis très fier du parcours que l'on a accompli et je ne remercierai jamais assez la dream team qui nous entoure pour réaliser notre rêve! Merci à tout le monde qui passe le pas de notre porte pour du pain, un café, un croissant, un Dj set 🎧
Et un énorme merci à Ève avec qui je vis la plus magnifique aventure ❤️
👏 & ❤️



BIBLIOTHÈQUE ÉMILE-NELLIGAN

HORAIRE PRINTEMPS

Lundi: 19h à 20h
Mercredi: 19h à 20h
Judi: 15h30 à 16h30 + 19h à 20h
Samedi: 10h à 11h + 13h à 16h*



**Prenez note qu'aucun service au comptoir n'est disponible l'après-midi du samedi-culture.*

Venez plutôt visiter la bibliothèque lors de l'ouverture matinale à 10h.

Responsable: Geneviève Morin, Consultez notre page Facebook pour plus d'informations.

SAMEDIS-CULTURE

Votre bonbon culturel gratuit!

Merci à Annie Berrouard et Gilles Préfontaine du comité des activités.

SAMEDI 19 AVRIL

Bobby Valérie

Lecture publique & causerie

Où : Bibliothèque Émile-Nelligan, 435 rue du Couvent

Quand : Samedi 19 avril à 14h00

Public : Ados 13 ans et +, adultes, aînés

Coût : Gratuit



Pour célébrer la **Journée du poème à porter**, la bibliothèque reçoit **Bobby Valérie**, jeune poète de la région.

La rencontre comportera deux parties : une courte lecture publique où Bobby nous lira ses meilleurs poèmes, puis une causerie où le public pourra poser toutes ses questions.

Bobby Valérie est à la fois « jobbeuse », poète, artiste visuelle et membre du collectif poétique *Les sourcils-de-vénus*.

Bobby Valérie Cr. *La Fabrique Culturelle*

Son recueil ***Au seuil des mouches à fruit*** (Éditions Fond'Tonne) a reçu un excellent accueil, tant auprès de la critique que du public.

Grâce à une collaboration avec ***La poésie partout***, les membres du public recevront gratuitement un poème carte-postale qu'ils pourront garder ou poster à leurs proches.



RAPPEL : LA BIBLIOTHÈQUE N'ACCEPTÉ PLUS LES DONS DE LIVRES

Nous savons que vous avez le cœur grand, mais notre bibliothèque est trop petite pour accepter vos dons. Heureusement, il existe d'autres moyens pour que vos livres usagés fassent des heureux.

HEURES D'OUVERTURE

Mardi au vendredi : 12h à 16h30 - Samedi : de 11h à 15h

SAMEDI 10 MAI

Jean-Pierre Sylvestre

Les cétacés du Canada

Où : Bibliothèque Émile-Nelligan, 435 rue du Couvent

Quand : Samedi 10 mai à 14h00

Public : Enfants, ados, adultes, aînés : tout l'monde

Coût : Gratuit

L'an dernier, la conférence de **M. Sylvestre** (L'île-Verte) sur les dinosaures a été un vif succès, attirant plus de 50 personnes, incluant de nombreux enfants.



Jean-Pierre Sylvestre Cr. *Éditions Septentrion*



Notre biologiste choucou revient cette année avec une conférence sur les **cétacés**, classe de mammifères dont font partie les **baleines**. Inutile de vous en dire plus, nous savons que vous viendrez!

VOICI TROIS SUGGESTIONS :

1. Réserver une table de vente au **Bazar de la Foire printanière** (voir chronique des loisirs). C'est pas cher et vous pourrez vendre directement vos livres à vos compatriotes Cacounois-es;
2. Déposer vos dons dans les **cabanes à livres de la municipalité** (de retour bientôt sur le terrain du Bureau municipal et au Parc Fontaine-Claire);
3. Lors de votre prochain passage à Rimouski, en faire don (de 1 à 4 boîtes) à :



Cultures à partager.

Adresse:

214, ave. de la Cathédrale, suite 3

N.B Pour les dons de 5 btes de livres ou plus, il faut au préalable communiquer avec eux. **Tél.: 418 721-4755**

Courriel: ficap@cgocable.ca

Amis des AÎNÉS

NOTEZ QUE NOS ACTIVITÉS DES LUNDI ET MARDI se poursuivent jusqu'au 27 mai et reprendront le 08 septembre.

UN DÎNER-CONFÉRENCE GRATUIT vous sera offert à la salle paroissiale de Cacouna le mardi 29 avril à 10h30.

La conférence portera sur :

- le consentement au soin,
- les demandes médicales anticipées &
- l'aide-médicale à mourir.

Pour réservation,

contactez Danielle Gagné au 418-867-3945.

ET LES BINGOS CONTINUENT AUX 2 SEMAINES : soit les 24 avril, 22 mai et 19 juin au profit des *Fêtes du 350^e* et les 8 mai et 5 juin au profit du comité Amis des Aînés.

ET LE MERCREDI 02 JUILLET AURA LIEU LE SUPER BINGO DES FÊTES DU 350^e AVEC UN TOTAL DE \$6000.00 EN PRIX DONT UN GROS LOT DE \$3000.00.

APRÈS CE SUPER BINGO, NOUS REPRENONS LES BINGOS AUX 2 SEMAINES.

Nous vous attendons toujours en grand nombre.

Danielle Gagné

DÎNER-CONFÉRENCE GRATUIT

CONSENTEMENT AU SOIN,
DEMANDES MÉDICALES ANTICIPÉES &
AIDE-MÉDICALE À MOURIR

MARDI 29 AVRIL - 10H30 À 12H00

SALLE PAROISSIALE DE CACOUNA

POUR RÉSERVATION CONTACTEZ
DANIELLE GAGNÉ AU 418-867-3945



DE RETOUR CET ÉTÉ - 20 et 27 juillet et 3 août
Église St James the Apostle, 617 du Patrimoine

Cacouna en concerts
4cl · 448

cacouna EN concerts

Saison 2025

St James the Apostle, 617 rue du Patrimoine, Cacouna, QC

ENTRÉE LIBRE
CONTRIBUTION VOLONTAIRE
LES DIMANCHES à 15 H

20 juillet

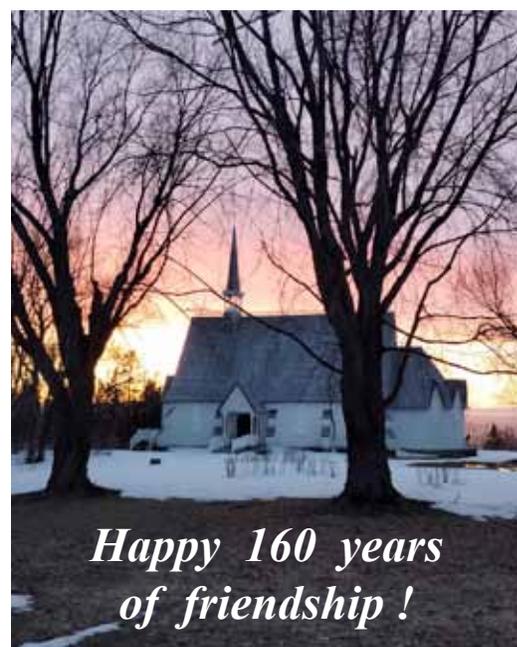
27 juillet

3 août



cacounaenconcerts.wordpress.com

1865-2025 : La petite église anglicane
St James The Apostle
regarde le fleuve couler depuis 160 ans.



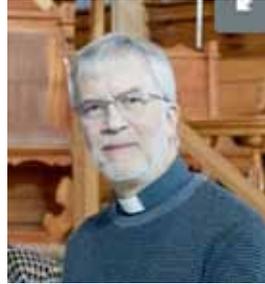
*Happy 160 years
of friendship !*

Et de nombreuses familles anglophones
côtoient chaque été les Cacounois
depuis de nombreuses générations.



Conseil de FABRIQUE

Jean-François Mélançon, ptre



Le 27 janvier dernier, les représentants de la Fabrique et du comité de liturgie étaient invités à une 2^e réunion en vue de la préparation des **Fêtes du bicentenaire de l'érection canonique de la paroisse de St-Georges-de-Cacouna.**

Ce jubilé concorde aussi avec le **350^e anniversaire de la concession de la Seigneurie Le Parc (Kakouna).**

Pour l'instant, il a été déterminé qu'une messe d'action de grâce et de commémoration du jubilé aura lieu en l'église de Cacouna le dimanche 6 juillet 2025 à 10h00.

Nous vous donnerons plus de détails sur les activités paroissiales qui se tiendront à l'église durant cette période.

Fait intéressant, cette messe d'Action de grâce coïncide avec l'année jubilaire 2025 proclamée par le pape François sous le thème «Pèlerins d'espérance».

En effet, nous sommes tous des *Pèlerins d'espérance* sur cette terre d'accueil; sur ce territoire sur lequel il nous faut cohabiter dans le partage des ressources matérielles, dans la paix et la concorde et dans l'attente de l'héritage promis par le Christ aux doux et aux humbles de cœur.

En terminant, la Fabrique de Cacouna vous souhaite une

**Bonne et Sainte
Année jubilaire 2025 !**

À bientôt, *Éric Royer, marguillier*

LE CARREFOUR D'INITIATIVES POPULAIRES EN CUEILLETTE POUR LA 5^E ANNÉE !

L'initiative de récolte des surplus en champs et en verger, aussi appelé glanage, sera de retour encore cette année. **L'Escouade AlimenTerre** a permis de récolter 4,2 tonnes de fruits et légumes frais lors de la saison 2024. Pommes de terre, carottes et pommes sont parmi les variétés les plus récoltées, mais nous avons la chance d'avoir aussi accès à des productions de camerises, framboises, raisins, poires, sureau, haricots, tomates et betteraves! Qui sait ce que nous réservera 2025?

Concrètement, une escouade c'est un groupe de cueilleurs.euses bénévoles coordonné par un.e employé.e du **Carrefour d'Initiatives Populaires** qui se déplace dans la MRC de Rivière-du-Loup pour récolter les surplus en champs et dans les vergers.



Cette initiative soutenue par l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale de la MRC de Rivière-du-Loup, Cosmoss MRC de Rivière-du-Loup et Créneau Tourbe & Substrats/ Association des producteurs de tourbe horticole du Québec, permet :

- d'augmenter notre consommation d'aliments locaux
- de diminuer le gaspillage au champ ou dans les vergers
- de donner un coup de main à nos producteurs en période de pointe
- de partager dans la communauté, entre autres à travers les dépannages d'urgence, le comptoir de récupération du Carrefour d'Initiatives Populaires de Rivière-du-Loup et les frigos partagés de la MRC.
- de participer à une activité utile en plein air



Tout le monde est gagnant :
1/3 est remis au producteur,
1/3 est remis au cueilleur,
1/3 est remis à l'organisme

Quand ?

À la demande, de juin à novembre, généralement 24h à 48h d'avis.

Vous avez le goût d'être bénévole en 2025 ?

Le formulaire d'inscription à la liste de bénévoles est en ligne sur la page FB de l'Escouade AlimenTerre. Adolescents bienvenus ! Ils repartent avec leur part ! Vous choisissez les cueillettes et moments où vous êtes disponibles, ½ journée à la fois.

Vous êtes un producteur ou un propriétaire qui pense avoir besoin de nos services pour éviter les pertes? Il suffit de nous contacter et nous prendrons entente selon les besoins du moment.

— — — — —
POUR INFORMATIONS

Chantal Parenteau
Coordonnatrice en sécurité alimentaire
418 867-5735 poste 225
Projets@cipriviereduloup.com

— — — — —



La belle saison pointe le bout de son nez.
Celle où les étendues d'eau dégèlent.
Celle où la terre mouillée embaume l'air.
Celle où le soleil nous intime d'enlever notre manteau.
Celle où l'on se sent revivre.
Celle où le soleil nous invite à sortir.
Nous retrouvons le plaisir d'écouter la nature chanter,
de respirer l'air salin, de sentir la chaleur du soleil
sur notre peau...

Mélanie Belliveau-Roy



P.S. Visitez carpelumos.com/revision pour faire appel à mes services de révision linguistique ! Il regroupe aussi plusieurs de mes projets complétés. Vous pouvez entre autres y lire des histoires que j'ai écrites et visionner des vidéos que j'ai réalisées.

CHRONIQUE

16-04-25

PÉRÉGRINATIONS D'UNE INFIRMIÈRE (1975-2017) DE CACOUNA

Article 8 - QUÉBEC ET CLSC (4 JUILLET 2000 - 25 NOVEMBRE 2002)

Chantal Beaulieu



Bonjour à toutes et à tous. Je suis encore au Québec, et même à Québec ! J'ai obtenu un poste de TPO, c.-à-d. *temps partiel occasionnel* et mes disponibilités étaient : « je suis prête n'importe quand ».

Une chance que je vivais à Bélair chez mon amie MM, car travailler une fois de temps en temps n'était pas synonyme de richesse... Par exemple, en janvier 2001, j'ai travaillé 2 jours! Après cela j'ai eu des remplacements d'infirmières en vacances. Mais commençons au début.

Le CLSC (Centre local de soins communautaires) des Hautes-Marées est basé à Sainte-Foy, mais gère en plus du Point de Service de Sainte-Foy 3 autres centres soit : Ancienne-Lorette, Cap-Rouge et Saint-Augustin-de-Desmaures. Les services offerts par les CLSC en ce temps-là, comprenaient des visites à domicile pour les patients ne pouvant se déplacer puis des soins pour ceux, ambulatoires, aux Services courants des locaux des CLSC : prises de sang, pansements, suivis post-hospitalisation et/ou post-opératoire, antibiotiques intraveineux, suivis de soins palliatifs, suivis de plaies, certaines injections diverses ... etc.

Peu de temps avant mon arrivée, il y avait eu un grand revirement dans le domaine de la santé/maladie. (Incidentement, le personnel infirmier des CLSC avait eu peu de préparation avant ...)

La gestion des lits demandait que les patients occupent le moins longtemps possible un lit à l'hôpital et c'est ainsi qu'entre autres, des patients opérés pour des doubles, triples pontages cardiaques quittaient l'hôpital au 4e jour post-opératoire, pour retourner à la maison. Nous avions pour ces personnes un certain protocole de visite à suivre et la première visite, le lendemain du retour à domicile, était importante. En fait il m'est arrivé de retourner certains de ces patients à l'hôpital! Lorsque j'arrivais dans la chambre, j'avais de la difficulté à les trouver parmi leurs draps blancs, car ils étaient eux même, comme dit l'expression « blanc comme un drap »! Et, malheureusement, ce n'était pas les seuls exemples. Je crois que c'est durant ma dernière année que nous avons reçu en provenance des États-Unis de nouveaux protocoles pour plusieurs pathologies/chirurgies !!! (*Aucun commentaire, car rien de positif à dire!*) Chaque protocole indiquait la séquence des visites, le nombre de ces visites avec les objectifs de convalescence ou guérison qui devaient avoir été atteints et quand terminer ces visites. Les délais étaient courts et la plupart des patients avaient besoin de plus de visites. À ces moments-là, le médecin traitant devait justifier par écrit la prolongation du protocole.

Mention: J'ai tout de même aimé avoir une certaine liberté d'action, la possibilité d'exercer mes initiatives personnelles et le mélange éclectique de gestion de mon temps en fonction de la meilleure route à suivre, des diagnostics, des soins rencontrés et de la diversité de la clientèle (enfants à adultes) incluant des soins palliatifs.

Là aussi « Gère-Mène » s'en est donné à cœur joie en créant des documents facilitant l'orientation des nouvelles infirmières.

Souvenirs: Mes meilleurs souvenirs, encore une fois, sont associés aux personnes rencontrées, surtout lors de visites à domicile dans des rangs de Saint-Augustin-de-Desmaures entre autres...

Anecdote: Hiver 2001-2002 à Sainte-Foy, il y eut une grève du personnel de la voirie et malheureusement cette semaine-là, il y eut une tempête le lundi, puis une le mercredi finalement une le vendredi! Le CLSC ne faisait que les visites obligatoires. Je remplaçais l'infirmière de ce secteur alors je ne connaissais pas vraiment les endroits où aller. Entre les jours de tempête et les lendemains de tempête, les bancs de neige devant les maisons cachaient totalement celles-ci incluant leur numéro civique. Alors une personne m'attendait au coin de leur entrée à côté du banc de neige.

Départ: Durant ces deux années, je ne me sentais « pas à ma place ». J'essayais divers projets, mais rien ne fonctionnait, jusqu'à ce qu'un concours de circonstances me fasse réaliser que je devais retourner en Suisse et là tout s'est assez facilement mis en place. Mon exigence principale était de travailler seulement auprès des enfants.

PROCHAIN ARTICLE

SUISSE, Lausanne: en pédiatrie au Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (CHUV) puis à l'Hôpital de l'Enfance de Lausanne (HEL).

Bientôt le printemps!

La belle nature en est toute émue
 enfin elle sème
 même les bouleaux en pleurent
 et versent des grosses larmes de graines
 à toutes les branches

Tous les arbres se mettent beaux
 lorsqu'ils sont en fête de leurs fleurs

Que faites-vous là?
 poète que vous êtes
 à regarder le ciel
 tout en restant planté-là »

« Je m'élargis les œillères
 à contempler un tel tableau
 ouvert jusqu'en notre ciel tout haut »

Au printemps, les arbres restent tranquilles
 en attendant que ça repousse
 bourgeonne, se débouffe et pousse dans l'azur
 pour s'éveiller à leur tout nouveau tout beau
 et s'habiller de vert tendrement lumineux

Échos
 de la
 nature



Bernard Vézina

avant de se mettre des fleurs aux branches
 et bien sûr, donner du fruit
 pour nous les humains
 mais aussi pour les insectes et les oiseaux

Début avril

le ciel se couvre d'un foulard nuageux
 couleur gris bleu

Le pin blanc
 on dirait un arbre avec des grosses mains
 sur les branches

La corneille a l'œil à tout
 elle fait le ménage en tablier du soir tout noir
 elle s'affaire dans les bois
 les champs, les bords de route
 elle allie l'audace d'un rapace
 à la prudence de son petit à petit
 et elle fait souvent son indépendante
 avec son bout de chemin
 parmi tant d'autres

Promenade en bord de mer
 je ratisse
 je drague à l'œil la plage
 et ramasse à la main une pierre, un coquillage
 ou un bout de bois bien poli
 délivré par la marée

l'étang frissonne
 un vent tout doux lui glisse sur les eaux

9 - POUR LES JEUNES

En plus de l'orientation dans la nature, il y a l'orientation de vie. Autrement dit: la carrière, la profession vers laquelle tu te diriges.

**Que veux-tu faire plus tard ?
 Comment te vois-tu adulte ?**

Je ne parle pas de mariage ou de famille, mais du domaine de travail qui t'attire et te motive. Parfois, les parents ont tendance à décider ce que devrait faire leur garçon ou leur fille. Selon mon expérience de vie, les parents décident plus pour les garçons que pour les filles. Les filles me semblent donc plus libres de leur choix de carrière que les garçons.

Mais toi, comment te prépares-tu pour t'orienter dans la vie ? Quelles sont tes habiletés, vers quoi veux-tu te diriger ?

Un travail manuel ? (métier de la construction, technique ...) ou un travail intellectuel ? (enseignement, philosophie, psychologie, recherche, études supérieures ...)

Y as-tu pensé ou tu laisses tes parents décider pour toi ? La beauté, dans la vie, c'est qu'il n'y a pas d'âge pour changer de direction. Je crois qu'il est important, quand tu commences à y réfléchir, de **ne pas choisir par rapport à l'argent.** Oui, on a besoin d'argent dans ce monde, mais avant tout, ce sont les habiletés et les talents que tu possèdes qu'il faut exploiter.

L'ORIENTATION NATURELLE +

04-2025

VOILÀ POURQUOI IL FAUT PRENDRE LE TEMPS D'Y RÉFLÉCHIR SEUL.

La forêt est un endroit merveilleux pour cela. Le bord de mer également, fleuve ou cours d'eau. Et si tu sais t'orienter en forêt, choisis un endroit où tu te sens bien, calme et en harmonie.

Assieds-toi et réfléchis aux choix qui se présentent à toi.

Un point très important, à mon avis :

Ne parle à personne de tes objectifs de carrière, de vie. Mais, prends bien le temps d'y réfléchir. Prendre souvent des notes aide beaucoup.

Tu peux aussi enregistrer tes choix et impressions. Ton futur dépend des décisions de ton adolescence.

Oui, c'est possible que, dans ton cheminement, tu changes d'idée, et tu as le droit.

Parfois, on croit avoir pensé à tout, mais en route, une situation ou une opportunité nous amène à reconsidérer notre choix.

C'est correct et normal. Il faut alors être capable de prendre une autre orientation.

C'est comme devoir faire un détour sur la route. Le but principal est d'être toi-même et bien à l'aise dans ton cheminement.

N'OUBLIE JAMAIS QUE TU ES UNIQUE !

J'aurais encore beaucoup à te dire sur le fait que les êtres humains sont tous uniques.

Oui, il y a des jumeaux, mais sur le nombre d'êtres humains de notre planète, il est difficile d'en trouver 2 identiques. Même les jumeaux ont des différences.

Je termine sur notre rapport à l'argent...

La richesse a le pouvoir de si bien absorber notre énergie et notre imagination qu'il ne nous reste que très peu de temps à accorder aux choses vraiment importantes.

Elle nous entraîne dans une spirale effrénée :

**« J'ai gagné plus,
 donc je vais dépenser plus.
 Et maintenant que je dépense plus,
 je dois gagner plus. »**

Nous ne nous sentons jamais assez riches, ce qui nous conduit à travailler toujours plus.

**J'espère que tu choisiras
 un travail que tu aimeras.
 Je te souhaite une belle carrière
 dans une belle vie:
 LA TIENNE.**

À la prochaine !

Jean de La Voie



LA CHASSE AUX COCOS DE PÂQUES

Dans le cadre de la longue fin de semaine de Pâques, l'équipe des Loisirs organise une chasse aux cocos!

À PARTIR DU VENDREDI 18 JUSQU'AU LUNDI 21 AVRIL, parcourez les rues de Cacouna et les sentiers du Parc Kiskotuk (secteur des passereaux seulement), à la recherche d'affiches de cocos colorées ! **L'OBJECTIF** est de profiter du grand air en famille et de rendre le tout amusant pour Pâques! Sortez dehors et ramenez 5 œufs à la maison pour vous mériter une surprise chocolatée.

LE TERRITOIRE DE LA CHASSE AUX COCOS se situe entre la Caisse populaire et la Meunerie (dans toutes les rues du Nord au Sud) ainsi que dans le Parc Kiskotuk (secteur des passereaux).

CONDITIONS ET RÈGLEMENTS :

- 5 œufs maximum par personne;
- Respecter les lieux publics;
- En aucun cas vous ne pouvez chercher ou circuler sur les terrains PRIVÉS;
 - Dans le parc Kiskotuk, les cocos seront cachés dans la forêt et NON sur ou dans les bâtiments de service;
 - Venir échanger ses œufs au bureau municipal, entre le mardi 22 et le jeudi 24 avril, de 9h à 17h (ou contactez Laura Chénard au loisirs@cacouna.ca pour prendre rdv);
 - 1 seule surprise par personne peut être gagnée.

Bonne chance !



POUR TOUS LES DÉTAILS : PAGE FACEBOOK DES LOISIRS CACOUNA

LA FOIRE PRINTANIÈRE DE CACOUNA SE TIENDRA LE SAMEDI 24 MAI 2025, DE 10H À 16H.

En nouveauté cette année, il y aura un grand bazar organisé par le Comité des loisirs. Vous pouvez déjà réserver votre table au coût de 10 \$ en contactant **Laura Chénard** : 418-867-1781 poste 5 | loisirs@cacouna.ca.

Ayant pour objectif la collaboration citoyenne, l'écoresponsabilité et la célébration du mois de l'arbre et des forêts, cette fête citoyenne regroupe des activités pour toute la famille. **Animation pour les enfants, offres alimentaires, dons d'arbres, de compost et de plants, tirages d'arbustes, kiosques éducatifs et d'informations, accueil des nouveaux arrivants et plus encore.**

Ne manquez pas cette foire du printemps qui se déroulera à l'extérieur au cœur du village!

À NOTER: Une nouvelle page est disponible sur le site Internet de la municipalité regroupant toutes les informations du 350e. Cette page s'appelle : Fêtes du 350e / 200e canonique.

L'Harmonie de Rivière-du-Loup, accompagnée de la chanteuse Claudie Lavoie, vous présentent les plus belles musiques de film d'hier à aujourd'hui.

Les billets sont en vente dès maintenant au bureau municipal durant les heures d'ouverture et en ligne sur la plateforme Qidigo : <https://www.qidigo.com/u/Municipalite-de-Cacouna/activity/27511/group/355618>

*Notez que pour l'achat en ligne, vous devez vous créer un compte sur la plateforme Qidigo.

** Tous les profits seront versés aux festivités du 350e de Cacouna.



Mot de la mairesse



**Bonjour à vous tous, chers citoyens,
Déjà le printemps ... avec les journées qui s'allongent et, « enfin », l'arrivée du temps plus doux.
Il était temps !**

Toutefois, et il faut s'en dire, nous avons passé un bel hiver, ponctué d'activités variées et divertissantes, qu'elles aient été organisées à l'intérieur ou à l'extérieur. D'ailleurs, j'aimerais transmettre mes remerciements à Jimmy Dobson, préposé à la patinoire, grâce à qui, jeunes et moins jeunes ont pu patiner et/ou jouer au hockey sur une belle qualité de glace et profiter, ainsi, du plein air. Merci, Jimmy, pour ta disponibilité, ta rigueur et ta contribution au succès de notre patinoire.

QUELQUES NOUVELLES D'ACTUALITÉ

Il est important de vous mentionner que, beaucoup d'efforts sont déployés, à scruter les divers programmes de subvention gouvernementaux ou autres, afin d'optimiser nos infrastructures. Il y a beaucoup à faire et je sais que l'équipe administrative municipale y met beaucoup d'énergie et ceci, dans le but d'alléger le fardeau financier sur le portefeuille des citoyens, en pensant au compte de taxes. Je tenais à vous en parler puisque ce travail, tellement important, est souvent fait dans l'ombre.

L'équipe municipale, de concert avec les membres du Conseil municipal, travaille également très fort à créer des espaces rassembleurs, à initier des événements communautaires, culturels et sportifs, où les liens sociaux se tissent pour un mieux-vivre ensemble. Les membres du Comité des Loisirs, avec la coordonnatrice aux loisirs et à la vie communautaire comme « pilote », pour l'organisation de divers événements pour nous faire bouger ! La coordonnatrice à la culture, qui innove et nous fait vivre de bons moments avec ses divers invités à la bibliothèque. Merci également à tous les organismes qui nous appuient dans cette quête; que ce soit le Club des 50 ans et plus, avec leur activité de danse du mercredi pm; ou bien le Comité Amis des aînés, avec notamment les lundis et mardis pm d'activités ainsi qu'à toutes les 2 semaines avec leur soirée Bingo, attendue et courue par beaucoup d'adeptes. Sans être une « mordue » du Bingo, j'aime beaucoup y assister, lorsque mon horaire me le permet, puisque c'est chez nous, ici à Cacouna, et que c'est une belle occasion de socialiser et de rencontrer les gens.

Il y a d'autres idées qui « bouillonnent », afin de bonifier l'offre existante... Dès que nous serons prêts à les partager, nous le ferons.

D'AUTRES P'TITES NOUVELLES À PARTAGER

LA CONSTRUCTION DE NOTRE CPE « LE P'TIT PORT DE MER » avance vraiment très bien. J'ai vu la maquette du produit final et ce sera vraiment très joli; ça apportera une touche d'élégance à notre bâtisse actuelle abritant les bureaux municipaux ainsi que le local des Fermières. De plus, toute l'équipe des employés municipaux ainsi que moi-même avons tous très hâte de côtoyer ces p'tits bouts de chou qui occuperont les lieux.

LA FOIRE PRINTANIÈRE AURA LIEU LE SAMEDI 24 MAI PROCHAIN Surveillez les différentes publications pour savoir ce qui s'y passera... Super journée très diversifiée; reste à se souhaiter une belle météo.

NOTRE PARC DU CLOCHER A MAINTENANT SON IDENTIFICATION

Merci à l'équipe des travaux publics pour l'installation.

Comme vous pouvez le constater, l'enseigne est en harmonie avec les enseignes de nos autres parcs municipaux. Nous pouvons être vraiment très fiers de ce bel aménagement au cœur du village et nous bonifierons

l'identification de nos plantations et fournirons des informations quant à l'utilisation des différentes fines herbes et plantations, dans nos recettes, infusions ou autres, qui se retrouvent dans nos bacs ou dans nos aménagements. ... **Merci aux membres de la Communauté nourricière.**



PARC CÔTIER KISKOTUK

Le 19 mars dernier, lors d'un souper clôturant une journée de conférences, de discussion et d'échanges entre les différents participants, le Parc s'est vu remettre un des 12 prix « Coup de cœur », décernés par l'Association touristique du Bas-St-Laurent, qui était l'organisatrice de cette belle journée. Notre Parc a été honoré pour la qualité de son hébergement, incluant l'accueil, la qualité de nos chalets, etc. Ils ont souligné également l'hébergement hivernal, un projet pilote qui a été offert cet hiver et qui a connu un franc succès. Il est déjà prévu qu'on réitère l'expérience pour la prochaine saison hivernale.



C'est une belle « tape dans l'dos » pour les administrateurs du Parc, autant au niveau des membres du C.A. qu'au niveau « de nos gens d'terrain », soit Robert (Gagnon), directeur général de Parc Bas-St-Laurent et gestionnaire délégué au Parc Kiskotuk et David (Veilleux), notre coordonnateur aux opérations, qui s'est occupé de la logistique de cette location hivernale, de l'accueil des visiteurs et de l'entretien des chalets. Ça nous donne l'énergie et le dynamisme pour continuer à innover, dans le respect de notre mission; soit la mise en valeur des attraits naturels uniques, tout en conservant la diversité des écosystèmes naturels, les qualités paysagères et la quiétude des lieux. Étant présidente du conseil d'administration du Parc, je désire remercier l'ensemble des membres du CA qui ont, tout comme moi, le Parc tatoué sur le cœur. Nous devons continuer d'unir nos efforts pour poursuivre la belle lancée du Parc et s'assurer que les actions que nous mettons en place sont en ligne avec celles identifiées dans notre Planification stratégique 2024-2027, qui fut adoptée l'an dernier.

DES NOUVELLES DE NOTRE CLUB DE GOLF

Nous sommes en mode préparation pour la saison 2025. Le chalet patrimonial du Club est maintenant déménagé et est installé au carrefour du départ au Trou no.1 ainsi qu'à l'arrivée du Trou no.9. En tant que présidente du CA, j'aimerais particulièrement remercier deux administrateurs, soit Sylvie Pelletier (vice-présidente et trésorière), qui s'est occupée de la logistique « préparation du terrain », tout le travail en amont de ce déménagement, de même que Louis-René Perreault (coresponsable terrain), pour s'être occupé de la logistique et de la coordination de ce déménagement, en plus d'y avoir participé... Ce fut une opération délicate qu'il a soigneusement planifiée et préparée, avec Les Grues Dumont, Mini-Jacking ainsi que Remorquage 2000. Une opération réussie sur toute la ligne. **(Photo P.15)** Dans les prochaines semaines, surtout lorsque la météo nous le permettra, nous organiserons une corvée afin de redonner à notre chalet sa fière allure d'antan, autant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Des travaux de décapage, peinture, construction de terrasse, aménagement paysager, etc. sont à l'agenda et ceci, dans le but d'offrir une expérience-client mémorable et faire revivre ce joyau d'antan, dont les plus anciens adeptes du golf se souviendront. Un gros merci également aux autres membres du CA pour leur appui, leur dynamisme ainsi que leur proactivité et leur écoute.



Tous les employés, autant à l'accueil qu'à l'entretien du terrain, sont confirmés pour la prochaine année. Les membres ont également répondu à l'appel en renouvelant leur membership. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter que *Dame Nature* collabore ... Surveillez la date d'ouverture !



Louis D'Amours
Suzanne Rhéaume
Oleksii Furdai
CHEF OFFICIER UKRAINIEN
et Michel Lagacé

Voir d'autres photos
en page 15

Premier chargement de composantes éoliennes arrivant au Port de Gros Cacouna.

Le 10 avril en matinée, Michel Lagacé, maire de St-Cyprien, préfet de notre MRC et président de l'Alliance de l'énergie de l'Est et moi-même avons été à la rencontre du maître de port, Louis D'Amours, afin d'assister au déchargement de l'un des 30 générateurs d'électricité provenant de la Belgique. C'est le cargo « Nordic Kylie », battant pavillon du Libéria, qui est venu s'accoster à notre port avec cette lourde cargaison, puisque chacun des générateurs pèse 220 000 livres. Quelques-uns de ces générateurs seront livrés à Saint-Honoré alors que d'autres prendront le chemin de Pohénégamook pour la phase 1 du Projet de parc éolien Pohénégamook – Picard – Saint-Antonin – Wolastokuk.

MESSAGE TRÈS IMPORTANT CONCERNANT 2 NATIONS 1 FÊTE

Suite à la tenue de l'événement l'an dernier, je vous avais confié mes préoccupations quant à la participation, dans la formule actuelle, de la municipalité. D'une part, nous avons une petite équipe d'employés municipaux, et cette activité se déroule en plein cœur de la saison estivale, alors que des membres de l'équipe municipale sont en vacances ... ce qui est tout à fait normal. Même si l'activité s'étend sur deux demi-journées, soient les samedi et dimanche pm, les préparatifs pour cette fête sont, pour ainsi dire, intenses. D'autre part, la coordonnatrice en loisirs et vie communautaire est occupée à 100% avec les activités du Camp de jour, qui comptera cette année 82 enfants.

Ce qui m'amène à vous annoncer que la municipalité continuera de participer, très fièrement, à cette belle fête d'amitié avec les gens de la PNWW, mais de façon différente, impliquant beaucoup moins de « temps/homme ». Il n'y aura plus de village d'artisans. La municipalité aura une table, parmi les installations de la Première Nation, où nous mettrons en valeur notre village et ses attraits. Les visiteurs qui se présenteront pourront se procurer différents objets promotionnels qui seront en vente et pourront en connaître davantage sur notre belle municipalité.

Les membres du Conseil planchent actuellement sur un projet de « Marché public », comme on en voit dans bien d'autres villages & municipalités; les kiosques de la Corporation de développement de Cacouna pourraient être installés, de façon permanente, à un endroit identifié dans la municipalité, idéalement au Centre du village. Il est certain que nous devons avoir des discussions avec les membres de la Corpo. À suivre.

UN P'TIT CLIN D'ŒIL À LA CULTURE

Le 12 février dernier, les membres du Conseil d'administration du Festuaire, actuels et nouveaux, se sont rencontrés pour se connaître et partager leur vision de ce beau festival culturel.

Il me fait plaisir de vous les présenter.

- | | |
|-------------------------------|-------------------------------|
| · Hugo Latulippe, prés. | · Stéphane Robert, adm. |
| · Suzanne Rhéaume, vice-prés. | · Jonathan Lamy-Bourque, adm. |
| · René Michel Ouellet, trés. | · Stéphanie Morin, adm. |
| · Chantal Dolan, secr. | |



Nous avons discuté de la 4e édition qui sera une version allégée étant donné les festivités du 350e et quelques poussières (200e canonique) de la municipalité qui auront lieu au début du mois de juillet.

Il nous reste quelques ficelles à attacher et il nous fera plaisir de vous divulguer notre programmation... Encore un « WOW » !!!

À bientôt !

LE ROCKONTEUR



Lors de la dernière édition, je vous avais confié le p'tit secret suivant, soit celui qu'Éric planchait sur un autre projet d'animation, toujours au sein de notre municipalité. Et bien, je peux, sans aucun doute, vous dire que « Éric est en feu! ». Il nous concocte une nouvelle activité, qu'il a appelée : « Tour guidé pédestre du Village de Cacouna, à la façon du Raconteur » et qui débutera cet été. Ce sera un projet pilote. Surveillez les annonces. N'oubliez pas qu'il sera présent durant 8 samedis à la Salle paroissiale, soit du 12 juillet au 30 août. Merci, cher Éric, d'enrichir l'offre touristique de notre village.

PLATEFORME NUMÉRIQUE ANEKDOTE



N'oubliez pas d'aller télécharger, tout à fait gratuitement, cette application afin de visiter « virtuellement » notre belle municipalité en y faisant un retour dans le passé, notamment à la villa Gaywood où Madame Yates, Alice de son prénom, y tenait un bazar, incluant une tireuse de bonne aventure, ou encore, faire une incursion au St. Lawrence Hall pour un p'tit déjeuner au son du violon, une visite à la boutique d'artisanat ou encore une partie de quilles au sous-sol; ce très bref retour en arrière est tiré de 2 capsules des 51 existantes. Prenez le temps d'aller les écouter; c'est vraiment très enrichissant tout en nous imaginant la vie à cette époque. Ces capsules peuvent très bien être entendues à distance, où que le soit dans la province. L'objectif d'adhérer à cet outil marketing est d'inciter les gens à inclure Cacouna dans leur plan de vacances. Une 52e capsule a été créée par Lynda (Dionne), Georges (Pelletier), Yvan (Roy) et moi-même et est lue par le conteur professionnel Fred Pellerin. Contrairement aux 51 autres capsules, elle ne pourra être écoutée qu'à Cacouna. Une grande campagne marketing nationale devrait être lancée cet été afin de promouvoir cette plateforme et d'en expliquer la mission.



Le **Maqahamok Pub Wolastoqey** ouvrira ses portes en juin. Les gens de la PNWW en ont fait l'annonce, il y a quelques jours. « Maqahamok » voulant dire « rassemblement ».

On a vraiment hâte à cette ouverture officielle afin de retrouver nos habitudes d'antan !

Bon printemps et passez de très Joyeuses Pâques !



Suzanne





Le « Nordic Kylie »



10
04
25



Déménagement de l'ancien chalet du golf

Et si on parlait de notre Municipalité?

Dans le cadre de la chronique municipale, nous souhaitons aborder des sujets qui vous touchent et qui soulèvent des questionnements. Que vous soyez curieux de mieux comprendre par exemple : le rôle des élus, les responsabilités de l'administration municipale, le fonctionnement du conseil ou toutes autres questions qui concerne le monde municipal, cette chronique est pour vous!

Avez-vous des sujets à nous proposer?

Une question, une préoccupation ou simplement un thème que vous souhaitez aborder dans les prochaines parutions du journal EPIK? Faites-nous signe!

Envoyez vos idées à Isabelle Losier, par courriel au : ilosier@cacouna.ca ou passez directement au bureau municipal, aux heures d'ouvertures habituelles.

Faisons de cette chronique un outil d'information citoyenne constructif.



Avec le retour du beau temps et la fonte des neiges, plusieurs débris cachés durant l'hiver refont surface. Parmi eux, on retrouve malheureusement les excréments de chiens que certains propriétaires négligent de ramasser...

La municipalité tient à rappeler que l'**Article 36 du Règlement numéro 59-13** relatif aux animaux, prévoit que :

« Enlèvement immédiat des excréments :

Le gardien d'un animal doit enlever immédiatement les matières fécales laissées sur toute propriété publique ou privée par l'animal dont il a la garde et en disposer à même ses ordures ménagères ou dans une poubelle publique. »

Il est donc obligatoire de ramasser les excréments de son animal, que ce soit dans les parcs et/ou espaces publics afin que notre environnement soit propre et agréable pour tous et en tout temps.

Merci de votre habituelle collaboration!

RESTONS VISIBLES ET SÉCURITAIRES !

Conseils pour les piétons et les automobilistes

Voici quelques conseils simples pour piétons et conducteurs, afin de rendre nos déplacements plus sécuritaires pour tous.



Pour les piétons : soyez visibles et prudents

- ✓ Portez des vêtements réfléchissants ou voyants : Les accessoires réfléchissants portés sur le bas du corps (comme les jambes ou les chaussures) sont particulièrement efficaces, car ils captent mieux les phares des voitures.
- ✓ Utilisez une lampe frontale ou une lumière portable pour signaler votre présence, surtout dans des zones peu éclairées.
- ✓ Marchez sur le trottoir. Si aucun trottoir n'est disponible, privilégiez le bord de la route ou l'accotement, idéalement en marchant face aux voitures pour mieux les voir arriver.
- ✓ Évitez les distractions : Gardez vos écouteurs ou votre téléphone de côté pour être attentif à votre environnement, surtout en traversant une rue.
- ✓ Établissez un contact visuel avec les conducteurs lorsque vous traversez. Si ce n'est pas possible, supposez qu'ils ne vous ont pas vu.



Pour les conducteurs : restez vigilants avec les piétons

- ✓ Anticipez leur présence : Soyez particulièrement attentifs près des passages pour piétons et des intersections.
- ✓ Ralentissez et respectez une distance sécuritaire de 1 à 1,5 m entre votre véhicule et un piéton.
- ✓ Soyez prudent la nuit et par mauvais temps : Les piétons sont plus difficiles à voir, alors redoublez de vigilance.

Merci de faire votre part pour des déplacements harmonieux et sécuritaires dans notre communauté. Soyons visibles et prudents !

Pour en savoir plus :

<https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/moyens-deplacement/a-pied/bon-sens>



RAPPEL GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La Municipalité de Cacouna souhaite vous rappeler que la gestion des matières résiduelles est, depuis le mois de janvier 2025, sous la responsabilité de la MRC de Rivière-du-Loup.

Si vous constatez que votre collecte n'a pas été effectuée, que votre bac est brisé ou si vous avez des questions concernant les horaires de collectes, nous vous invitons à communiquer directement avec le coordonnateur des matières résiduelles.

Par téléphone : **581-743-2227**

Par courriel : collecte@mrcrdl.quebec



CHANGEMENT DE DATE POUR LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS - MRC-RDL

Pour des raisons hors de notre contrôle, la collecte des encombrants à Cacouna aura lieu dans la semaine du 1^{er} juin plutôt que celle du 25 mai, tel qu'annoncé au calendrier.

Les citoyens qui souhaitent réserver leur collecte d'encombrants doivent prendre note des informations suivantes :

- Inscription avant le 30 mai 2025 à 12 h;
- Déposer les encombrants au chemin le dimanche 1^{er} juin 2025;
- Le passage du camion se fera entre le 2 et le 6 juin 2025.

Par téléphone : **581-743-2227**

Par courriel : collecte@mrcrdl.quebec

Prenez quelques minutes pour participer 🙌
<https://forms.office.com/r/77NEXXfbu>
 Merci pour votre aide ! ❤️

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Faites vous entendre

Les nouvelles en parlent souvent. Et vous, vous sentez-vous en sécurité face aux changements climatiques ?

Complétez le sondage dès maintenant!
[MRCRIVIEREDULOUP.CA/PLANCLIMAT](https://www.mrcriviereduloup.ca/planclimat)

SALUT LES VOISINS!



La Friperie du Nordet, vous connaissez?

C'est un OBNL et une entreprise d'économie sociale d'une vingtaine d'années d'existence et qui a pignon sur rue au **143 St-Jean-Baptiste de L'Isle-Verte**.

Qu'avons-nous à vous offrir? Une opportunité pour faire des achats avantageux en cette période où les enjeux climatiques et l'économie nous préoccupent. En effet, notre mission est de récupérer, recycler et remettre en vente des articles en très bon état tels vêtements pour tous, articles de cuisine, jouets, petits meubles ou appareils électroniques, tissus, livres, cadres et ce, à des prix très raisonnables.

Pour assurer la pérennité de nos services, nous menons présentement une campagne de financement afin de réaliser des travaux au bâtiment dont nous sommes propriétaires. La réfection de la toiture est une urgence et donc, notre priorité si nous voulons continuer de servir la population locale et avoisinante. La solidarité est donc nécessaire et le bon voisinage est garant de la vitalité de nos petits milieux.

NOS HEURES

D'OUVERTURE

Mercredi

13 h à 16 h 30

Jeudi

13 h à 17h

Vendredi

13 h à 16 h 30

Samedi

13h à 16h



Nous serons très heureux de vous accueillir chez nous pour vous faire profiter d'une expérience client unique!

Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook et aussi nous supporter en contribuant par un don grâce au lien suivant : (ou **code QR** ci-haut)

url : <https://www.zeffy.com/donation-form/friperie-du-nordet-2>

Au plaisir de vous rencontrer!

Jocelyne Michaud

LE NOUVEAU RÉGIME D'UNION PARENTALE : QUELS SONT LES IMPACTS SUR LES CONJOINTS DE FAIT QUI ONT DES ENFANTS ?



En 2013, la Cour suprême du Canada a rendu une décision fort attendue dans l'affaire médiatisée sous le nom *Éric contre Lola*. Dans ce contexte, le plus haut tribunal du pays a conclu que les protections et obligations applicables aux couples mariés et à ceux unis civilement ne l'étaient pas aux conjoints de fait et a confirmé la légalité de cette situation.

À l'heure actuelle, les couples en union de fait sont toujours considérés comme célibataires aux yeux de la loi. En cas de séparation, aucun jugement du tribunal n'est requis et aucun partage des biens acquis pendant l'union n'est effectué. Cela peut créer, dans certains cas, un déséquilibre ou un appauvrissement chez l'un des partenaires. Enfin, en cas de décès, le conjoint survivant ne peut hériter que si des dispositions testamentaires le prévoient. En l'absence de testament, le conjoint survivant ne bénéficie donc d'aucune protection.

Or, d'importants changements législatifs sont à venir dans les prochains mois pour les conjoints de fait ayant des enfants.

La Loi portant sur la réforme du droit de la famille et instituant le régime d'union parentale

Cette loi entrera en vigueur le 30 juin 2025 et instituera un régime d'union parentale pour les conjoints de fait qui sont parents d'un même enfant né ou adopté après l'entrée en vigueur de la loi.

En d'autres mots, les conjoints de fait qui donneront naissance ou adopteront un enfant à compter du 30 juin prochain adhéreront automatiquement au régime.

Les conjoints de fait qui sont parents d'enfants nés ou adoptés avant le 30 juin seront libres, pour leur part, d'adhérer volontairement au régime, par acte notarié (devant notaire) ou par acte signé devant deux témoins.

Le régime d'union parentale inclura, entre autres, les protections suivantes :

- La constitution d'un patrimoine d'union parentale;
- La protection et l'attribution de la résidence familiale;
- Le droit de demander une prestation compensatoire;
- La possibilité d'hériter de son conjoint décédé en l'absence de testament.

Il convient de revenir sur chacune de ces protections de manière plus détaillée.

Le patrimoine d'union parentale

L'union parentale crée un patrimoine qui sera partageable en parts égales en cas de séparation et qui inclura les résidences (principale et secondaire) à l'usage de la famille, les meubles qui se trouvent dans ces résidences et les véhicules utilisés pour la famille. Les produits de retraite comme les REER, les fonds de pension et le RRQ seront toutefois exclus.

En cas de séparation, la valeur que ces biens auront accumulée pendant l'union parentale sera partagée. Plusieurs éléments seront pris en considération dans le calcul du partage. Nous vous conseillons de faire appel à un conseiller juridique spécialisé en droit de la famille pour mieux comprendre comment ce partage s'appliquerait à votre situation.

Il sera possible de se retirer du patrimoine d'union parentale par acte notarié. Les conjoints de fait automatiquement inclus dans le régime devront le faire dans les 90 jours de la naissance ou de l'adoption de leur enfant pour considérer que le patrimoine n'a jamais existé. Si la renonciation est faite au-delà de cette période de 90 jours, il faudra liquider le patrimoine en cas de séparation, pour la période allant de la naissance ou de l'adoption à la date de renonciation.

La résidence familiale

Il arrive parfois qu'un seul des conjoints soit propriétaire d'une maison ou signataire d'un bail de logement. La protection de la résidence familiale protégera l'autre conjoint, puisqu'il deviendra impossible de vendre la maison (ou de l'hypothéquer) ou de céder le bail sans le consentement de ce dernier. Par ailleurs, en cas de séparation, le tribunal pourrait accorder au conjoint non-propriétaire ou non-signataire qui obtient la garde de l'enfant un droit d'usage temporaire de la résidence familiale.

La prestation compensatoire

En cas de séparation, un conjoint pourra demander une compensation monétaire s'il croit s'être appauvri suite à ses contributions ayant enrichi le patrimoine de l'autre pendant le régime d'union parentale. La prestation compensatoire se distingue de la pension alimentaire pour ex-conjoint – cette dernière demeure propre aux conjoints mariés. En effet, la loi ne prévoit aucune obligation alimentaire entre les conjoints de fait.

Les successions

En matière successorale, la loi permettra au conjoint survivant d'obtenir un droit à la dévolution légale successorale en cas de décès de l'autre, sous certaines conditions. D'abord, les conjoints devront avoir fait vie commune pendant au moins un an avant le décès. Également, le conjoint décédé ne devra pas avoir rédigé de testament. Une fois ces conditions réunies, le conjoint survivant pourra hériter, en vertu de la loi, du tiers de la succession du conjoint décédé. Les deux tiers de l'héritage iront à l'enfant du couple.

Conclusion

Cette réforme était très attendue depuis l'arrêt *Éric contre Lola* et était nécessaire pour répondre plus efficacement aux besoins et à la réalité d'un nombre grandissant de familles québécoises...

POUR REJOINDRE LES AUTEURS

mvaillancourt@mvavocats.com
llandry@mvavocats.com

Tél: 581 801-0198
646, rue Lafontaine, bur. 200 / Rivière-du-Loup

Communiqué



LA PREMIÈRE NATION WOLASTOQIYIK WAHSIPEKUK ET LE CHEF CUISINIER MAXIME LIZOTTE DÉVOILENT LE NOM DE LEUR NOUVEAU RESTAURANT.

Cacouna, le 2 avril 2025 – La Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk (PNWW) et le chef cuisinier Maxime Lizotte sont fiers d'annoncer en primeur le nom de leur nouvel établissement :



Maxime Lizotte

Signifiant « **rassemblement** » en *wolastoqey latuwewakon*, **maqahamok** reflète parfaitement l'essence de ce projet commun: **créer un espace de rencontre et de partage où les liens se tissent et les échanges prennent vie.**

En 2024, la PNWW et Maxime Lizotte ont uni leurs forces pour faire l'acquisition du *Resto-Pub d'Antan*, situé au cœur du village de Cacouna. Ensemble, ils réinventent cet espace afin d'en faire un lieu vivant et inclusif, porté par des valeurs de respect, de partage et d'authenticité.

maqahamok pub wolastoqey (Ma-Gwa-Ha-Muck)



L'ouverture officielle du **maqahamok** PUB WOLASTOQEY est prévue pour **juin 2025.**

En attendant, la PNWW et Maxime Lizotte, qui sera à la barre du restaurant, sont heureux de dévoiler aujourd'hui en exclusivité le logo officiel qui incarne l'identité et la vision de ce projet.



Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk

25 mar · 🌐

-LA SEMAINE VERTE À CACOUNA-

L'hiver du béluga ! 🐟

En décembre 2024, nous avons été contactés par Gilbert Bégin, journaliste à l'émission [La semaine verte](#), une véritable institution au Québec dont le premier épisode a été diffusé en janvier 2000.

Également la plus ancienne émission consacrée à l'agriculture et à l'environnement au pays, La Semaine Verte propose chaque semaine des reportages sur l'agriculture, l'alimentation, la foresterie, les pêcheries et la gestion des ressources.

M. Bégin s'intéresse à une question encore sans réponse : où va le béluga en hiver ? À ce jour, aucun scientifique n'a pu y répondre avec certitude. Accompagné de la réalisatrice Camille Martel, il réalise un reportage sur la présence et la distribution hivernale du béluga dans l'estuaire du Saint-Laurent.

À bord du Bicois II, propriété de Vincent Brière, membre de la PNWW, ils tentent de capturer les toutes premières images sous-marines du béluga en hiver. Pour ce faire, une équipe de pilotes de drone sous-marin, en provenance de l'Ontario, les assistera.



Hier, nous avons rencontré l'équipe de tournage au port de Gros-Cacouna pour planifier l'opération. Nous nous sommes ensuite rendus à Putep 't-Awt, sur la plateforme d'observation, afin de filmer des images aériennes à l'aide d'un drone. Aujourd'hui, l'expédition se poursuit en mer à bord du Bicois II, en direction de l'hydrophone #4, situé à l'est de l'Île-Verte, un site où les chercheurs de Pêches et Océans Canada ont déjà enregistré des chants de bélugas en hiver.

M. Robert Michaud du [Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins - GREMM](#) - GREMM a également participé au tournage de ce reportage.

Ce reportage sera diffusé l'hiver prochain sur les ondes de Radio-Canada, et nous aurons le plaisir de vous en informer dès sa sortie !



Facebook PNWW

Le comité d'accueil des nouveaux·elles arrivant·e·s

Vous attend

24 mai 2025
À la foire printanière de Cacouna
Au coeur du village

Répondre à vos questions · Vous partager des infos essentielles · Échanger avec vous sur la vie à Cacouna

A.G.A. CORPORATION DÉVELOPPEMENT

Vous avez votre mot à dire sur l'avenir de Cacouna !

27 mai 2025 19h00
à la salle paroissiale



Joignez-vous à nous pour l'Assemblée Générale Annuelle 2025 de la Corporation de Développement de Cacouna ! C'est l'occasion parfaite pour découvrir nos projets, partager vos idées et contribuer au développement de notre village. Ensemble, bâtissons le Cacouna de demain !

MESSAGE DU COMITÉ D'ENTRAIDE DE CACOUNA (Chevaliers de Colomb)

**Nous vous remercions vivement pour
vos généreux dons au Comité d'entraide.**

Nous vous sommes profondément reconnaissants
du soutien que vous apportez à notre mission:
égayer le Noël de ces familles.

Régent Lebel, président

babillard

À Cacouna :

COURS D'ANGLAIS ou de CONVERSATION ANGLAISE

Cours en petit groupe de 2 à 4 ou cours privé.
Adapté à vos besoins.

Pour informations,
contacter:

Karen-Ann Fallu
418 867-4439

J'achète vos vieux papiers...

- Cartes postales
- Photos (scènes de vie)
- Images pieuses (dentelle)
- Cartes mortuaires

... d'avant 1940

Richard Michaud
418.862.5671



Cercle de Fermières

Cacouna

420 Rue du Couvent

Cacouna GOL IGO

Tel: (418) 867-1781 #229

Web: fermieres.weebly.com

DINER FAMILIAL ANNUEL - DIMANCHE 27 AVRIL



CHEVALIERS DE COLOMB
CONSEIL DES QUATRE CLOCHERS

Le conseil 12275 des Quatre Clochers tiendra son dîner familial annuel le :

Dimanche 27 avril 2025

au Gynase de l'École Desbiens de Saint-Arsène.

Les places sont limitées à 250 personnes.



AU MENU

POTAGE DE LÉGUMES
STEAK DE DINDE
PATATES AU FOUR
SAUCE ET SALADE
GÂTEAUX VARIÉS

30,00\$

ENFANTS 6 À 12 ANS

15,00\$

ENFANTS 5 ANS ET MOINS

5,00\$

POUR INFO:

M. JEAN-NIL SÉNÉCHAL
418-862-9174



M. RÉGENT LABEL
418-862-0403



CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE CACOUNA (CDC)

Chronique

17-04-25



René Michel Ouellet, prés.



Stéphanie Robert, v-prés.



Jeanne Hippolyte, secr.



Myriam Belzile, trés.



Ls-René Perreault, délégué mun.



Christian Desbiens, admin.



François Pierre Ménard, admin.,



Amélie Côté, agente dev.

La saison du Printemps semble bien vouloir s'implanter chez nous, ENFIN !!!

Bonjour Cacounaises, Cacounois,

L'AGA de LA CORPO approche à grands pas : 27 mai 2025

Le mardi 27 mai prochain, à compter de 19h00, se déroulera notre assemblée générale annuelle. Encore cette année, elle se tiendra en présentiel (à la Salle paroissiale, 425, rue de l'Église, Cacouna). Je vous invite à prendre connaissance de notre visuel dans les pages précédentes de la présente édition de l'EPIK.

Nous vous invitons à y assister, car nous vous ferons un compte-rendu de nos activités en 2024. Nous vous présenterons une nouvelle version de notre PLAN D'ACTION, découlant des résultats de notre Journée de réflexion sur l'avenir de LA CORPO, que nous avons tenue au PARC CÔTIER KISKOTUK en septembre 2023. Pour pouvoir y assister, pour la modique somme de 5 \$, vous deviendrez ainsi membre.s de LA CORPO pour toute l'année 2025. Vous vous souviendrez qu'en 2022, dans le cadre de l'accueil de nos nouveaux.elles arrivants.es, nous avons fait fabriquer des sacs multi-usages que vous pourrez obtenir pour une somme minime, avec notre slogan, dont nous sommes très fiers : J'AI CHOISI CACOUNA. Ainsi pour la somme de 15 \$, votre cotisation sera payée et vous aurez droit à notre sac multi-usage.

Lors de notre *assemblée générale annuelle*, j'y annoncerai que je me retirerai de la présidence de la *Corporation de développement de Cacouna*. Je suis très FIER d'avoir succédé à Yvan Roy qui en avait occupé la présidence pendant de nombreuses années. J'ai voulu assurer une *continuation* aux réalisations du c.a. présidé par Yvan. Je crois bien que le c.a. que j'ai présidé pendant les quatre dernières années a réussi, et ce, grâce à la formidable équipe qui m'entourait. Ce fut une présidence facile, étant tellement bien appuyé. Je suis aussi *très fier* de nos réalisations, que ce soit la réfection de nos kiosques de bois, la création de notre site web et la confection d'un dépliant touristique (collaboration étroite de Stéphanie Robert), la mise à niveau des panneaux historiques au *Parc-Fontaine-Claire*, en étroite collaboration avec Georges, Lynda et Yvan, la création du *Comité du frigo partagé* en collaboration avec la *Communauté nourricière de Cacouna* (étroite collaboration de Jeanne Hippolyte), notre participation régulière à la *Foire printanière de Cacouna*, la création du *Comité d'accueil des nouveaux.elles arrivants.es* en collaboration avec la Municipalité de Cacouna, notre implication au *Comité du Parc du Clocher* (avec la collaboration très étroite de la Communauté nourricière), notre implication au *Comité des Fêtes du 350e (200e canonique) de Cacouna*, notre future implication au sein du *Comité ad hoc* qui sera créé par la Municipalité en lien avec la *relocalisation* du service de lien maritime entre Gros-Cacouna et St-Siméon, et finalement, sans l'oublier, notre journée de réflexion sur l'avenir des activités de notre Corpo de développement.

D'ailleurs, les conclusions de cette journée ressortiront dans notre PLAN D'ACTION que nous dévoilerons à notre AGA le 27 mai prochain.

Et j'insisterai, lors de notre AGA, sur le lien privilégié qui nous a liés à notre conseil municipal, sous la direction de notre mairesse Suzanne, ainsi qu'avec les employés municipaux, quels qu'ils soient :

la direction générale et toute son équipe administrative (Félix, Anne, Isabelle et Annie), la coordonnatrice à la culture (Geneviève), la coordonnatrice aux loisirs (Laura), les travaux publics (Réjean, Rémy et Jonathan), etc. MERCI à toute cette magnifique équipe, et MERCI à Francine Côté et Louis-René Perreault qui ont agi comme délégués municipaux sous mon règne à la présidence de LA CORPO.

Les Projets de LA CORPO en 2025

Tout comme l'an dernier, nous serons présents à la *Foire printanière*, qui se tiendra le samedi 24 mai prochain, sur les terrains tout autour du nouveau Parc face à l'Église de Cacouna. Nos bénévoles seront présents dans plusieurs kiosques : un premier pour le **don d'arbres**; un deuxième où les instigatrices de la *Communauté nourricière* seront présentes; finalement, notre *Comité d'accueil des nouveaux.elles arrivants.es* sera là aussi. Nous serons présents pour remettre à nos NOUVEAUX ARRIVANTS de la dernière année (2024) une pochette d'accueil. Nous effectuerons, en plus, quelques tirages de plusieurs jardinières et arbustes à nos divers kiosques. On vous attend.

Dans la même semaine, votre *Comité du Frigo partagé* tient à vous informer que nous recommencerons nos activités habituelles alors que le FRIGO sera de retour dans son magnifique kiosque extérieur, au sud du Bureau municipal. Nous serons donc de retour pour la tenue de la *Foire printanière*.

Lors du prochain numéro de l'EPIK, nous vous entretiendrons des activités estivales où certains de nos membres sont impliqués : *Le Festuaire* en juillet, et *Deux Nations, une Fête* en août, sans oublier l'implication de la *Communauté nourricière de Cacouna* dans l'aménagement du nouveau **Parc du Clocher** face à l'Église de Cacouna.

Jour de la Terre – 22 avril

Le 22 avril prochain se tiendra le JOUR DE LA TERRE.

Il n'y a pas d'activité publique à Cacouna.

Mais je vous invite à poser des gestes personnels.

Pour vous aider, consultez le site web www.jourdelaterre.org.

Nous vous souhaitons une belle saison printanière, et que vivement nous arrive la saison estivale.

À bientôt.

René Michel Ouellet, président



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CORPO DE DÉVELOPPEMENT DE CACOUNA = MARDI 27 MAI (Salle Paroissiale)